Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902704-20261109-2026_56-DE

République Française
Département FINISTERE
Commune de SAINT URBAIN

Référence 2026-56

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 novembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	18	19

Vote

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
05/11/2026

Date d'affichage
05/11/2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 novembre à 21h00, le Conseil municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaël KERNEIS, Yvan BRISHOUAL, Delphine LONGCHAMP, Anne GUILLOU, Gwenhael OMNES, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Serge POULIQUEN, Anouchka LE ROUX.

Absent ayant donné procuration : Marie SANQUER à Perrine LE MEHAUTE

A été nommée secrétaire : Anne GUILLOU

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - Bibliothèque

Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'allouer une subvention exceptionnelle à l'association Livres Echange pour la bibliothèque, pour l'achat de livres et d'ouvrages suite à la perte subie après l'incendie survenu en décembre dernier.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder la subvention suivante :

- Livres Echange ⇨ 3 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve cette proposition

En mairie le 9 novembre 2026 Secrétaire de séance

Le Maire,
Julien POUPON